
DESTINATAIRES : À tout le personnel et médecins du centre de services ambulatoires (CSA) de la rue Lauzon

EXPÉDITEUR : Richard Côté, directeur adjoint des services techniques
Pierre Jones, conseiller cadre aux services techniques

DATE : Le 2 décembre 2021

OBJET : **Stationnement disponible CSA de la rue Lauzon**

Les employés et médecins souhaitant se stationner au centre de services ambulatoires (CSA) de la rue Lauzon, situé au 101, rue Lauzon à Châteauguay, doivent le faire dans les cases prévues à cet effet et selon la signalisation indiquée.

De plus, dix (10) cases supplémentaires pour le personnel sont accessibles dans le stationnement commercial situé au 103, rue Lauzon. Les cases désignées et identifiées à notre utilisation sont les dix (10) premières places à partir de la rue Lauzon. Veuillez respecter la signalisation indiquant les cases de stationnement. Nous vous invitons également à transmettre l'information aux usagers.

Toute personne se stationnant au centre commercial situé au 103, rue Lauzon dans les cases, autres que celles prévues pour CISSS de la Montérégie-Ouest, pourrait se voir remorquer son véhicule sans préavis par le propriétaire du stationnement commercial. Les frais encourus par le remorquage ou les dommages pouvant en découler devront être déboursés par le propriétaire du véhicule.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

RC
PJ